

« Calomniez, calomniez, il en restera toujours quelque chose » *F.Bacon*

« Je connais une arme plus terrible et plus meurtrière que la calomnie, c'est la vérité ». *J.Créteau-Joly*

La Fédération Départementale des Chasseurs du Jura est agréée au titre de la protection de l'environnement depuis 30 ans. A ce titre, les actions de préservation des milieux qu'elle mène couvre tous les espaces jurassiens à travers la gestion de près de 300 hectares de zones remarquables dans le département. Des étangs Vaillant à Chapelle-Volant à la forêt de Foncine le Haut, en passant par le marais de Binans à Publy ou le marais de Pannesières à Chatelneuf, la zone humide de Vers sous Sellières ou les étangs Bourgeois en Bresse du Nord, ces milieux caractéristiques gérés par les chasseurs visent indistinctement la sauvegarde des espèces « gibiers » ou « protégées ». Ce travail est d'ailleurs reconnu par ceux qui s'intéressent véritablement à la bio diversité : n'avons-nous pas reçu le premier prix de la Fondation nationale pour la Protection des Habitats de la Faune sauvage ? N'avons-nous pas mené la première étude d'inventaire des zones humides de moins de 1 hectare dans le département ? Ne participons-nous pas de manière active aux réseaux tétra et au réseau lynx, nos données représentant la majeure partie des informations collectés dans le Jura ? N'avons-nous pas mis en place le premier réseau de connaissance de mortalité extra-cynégétique de France sur les mammifères ? Tout cela se fait dans le plus large partenariat qui englobe des collectivités locales, les services de l'Etat, des offices et des agences, d'autres fédérations, de grandes entreprises, le monde associatif, des universités... C'est pourquoi nous avons animé le programme interreg cerfs dans le massif jurassien. C'est pourquoi nous participons sans arrière-pensée à des réalisations dans de nombreux sites natura 2000 dans le département, à des actions d'éducation à l'environnement en direction de tous les publics. C'est pourquoi nous participons dans le cadre d'un programme régional à la mise en œuvre plusieurs centaines d'hectares de jachères faune sauvage dans le département, et nous pourrions sans doute encore mieux faire avec l'aide d'associations qui pourraient se sentir concernées.

Cependant, nous constatons que ces actions, qui devraient réjouir l'ensemble du monde de la protection de la nature, suscitent des réactions souvent défavorables, pour ne pas dire hostiles d'associations – une minorité, heureusement - se disant pourtant protectrices de l'environnement. Est-ce parce que nous privilégions une démarche scientifique passant par la collecte et l'analyse d'indices et non par pure idéologie ? Est-ce parce que présents dans les 544 communes du département nous disposons du plus important réseau d'observateurs de la nature du Jura, dont l'implication, par exemple, les années précédentes, dans la prévention de la grippe aviaire, a été reconnue officiellement ? Est-ce parce que le bilan financier de ces actions montre une part importante d'autofinancement au contraire de ceux qui ne vivent que de subventions ? Est-ce parce que notre philosophie humaniste liée à la présence de l'homme sur le territoire dans le cadre de son développement s'oppose à ceux qui voudraient mettre la nature sous cloche ? Est-ce un peu de tout cela lié à une vision volontairement caricaturale et dépassée de la chasse et des chasseurs dont se repaissent encore certains ? Nous n'avons pourtant pas de leçon en matière environnementale à recevoir de la part d'associations qui, outre la moindre antériorité dans l'action – mais l'essentiel n'est pas là – montrent le plus souvent leur existence à travers des coups médiatiques basés sur le sensationnel. Mais force est de constater que nous sommes régulièrement l'objet d'attaques inadmissibles. Chaque mois de juillet voit se répéter le triste feuilleton de la destruction des busards cendrés. Nous avons beau être clairs dans nos prises de position, cela n'empêche pas les actes à tendances diffamatoires qui reviennent saisonnièrement. Que les choses soient redites comme elles le sont depuis des années : nous condamnons sans appel les actes imbéciles de destruction des nids de busards cendrés dans la plaine du Finage – comme nous condamnons tout acte de braconnage - et nous souhaitons que les auteurs soient identifiés. Il est vrai que le Président de la Fédération Départementale des Chasseurs étant le maire d'une des communes où de telles destructions ont été commises, l'amalgame est facile : ce sont les chasseurs qui sont derrière. L'amalgame a toujours été dans l'Histoire l'argumentaire privilégié des pensées totalitaires : cela n'est pas étonnant, notre vision humaniste de la protection de la nature ne correspondant sûrement pas à la vision intégriste de certains. Il est vrai aussi que nos prises de position – responsables, assumées et partagées – sur certains prédateurs empiètent sur le pré carré de ceux qui s'autoproclament défenseurs ou spécialistes de telle ou telle espèce. Il est vrai enfin que nous avons souvent eu tort d'avoir raison contre ceux qui veulent agir en fonction de leur pensée unique.

C'est pourquoi les attaques publiques mettant en cause la Fédération Départementale des Chasseurs dans la destruction récente de nids de busards cendrés sur la commune de Longwy sur le Doubs sont intolérables autant que le soupçon est infondé et que l'argumentation d'une insigne faiblesse. Nous n'admettons pas ces agressions verbales sur lesquelles il faudra bien s'interroger un jour et qui montrent pour le moins une interprétation fantaisiste des faits et des chiffres : c'est ainsi qu'on nous accuse de présenter des documents sur la prédation des rapaces, qui émanent pourtant d'un office qui dépend du ministère de l'environnement... Qui a intérêt à réactiver chaque été un feuilleton anti-chasse ? Qui essaie de passer pour le « chevalier blanc », tentant ainsi de masquer ses erreurs et ses approximations ? Alors que chacun, dans la suite du « Grenelle de l'environnement » s'accorde sur une nécessaire prise de conscience face aux changements de notre environnement, pourquoi stigmatiser invariablement un acteur incontournable de l'environnement jurassien ? Ce climat détestable suscite de nombreuses questions et nous vaut l'appui de beaucoup de ceux qui s'investissent dans la défense de la bio-diversité. Qu'ils en soient sincèrement remerciés. Pour tous ceux qui persévéreront dans ce jeu funeste et néfaste de la calomnie et de la diffamation, je rappelle que nous sommes heureusement dans un pays de droit et nous utiliserons tout ce que la loi prévoit dans ce domaine.

Christian LAGALICE, Président de la Fédération Départementale des Chasseurs du Jura.